



Pension alimentaire

Par quentin214

Bonjour ,

contexte : mon oncle divorcé 3 enfants qui est simple salarié avec 1500 euros mensuel paie 450 euros de pension alimentaire

en prenant en compte le reste de ses dépenses il ne peut faire que 100 euros par mois. je voulais savoir si c'était normal qu'il vive ainsi sans (quasiment) la moindre occasion de faire des économies pour financer des loisirs quelconques par exemples .

Merci pour vos réponses.

Par ESP

Bonsoir

Une révision de pension peut être accordée par le JAF, ne pas hésiter à tenter le coup.

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R15764]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R15764[/url]